

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Wide area network

OJ S 134/2015 15/07/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC**Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=875137**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N99 Réf.Réseaux FO+RCOM F1 — fourniture+mise en œuvre équipements de réseaux pour le RCOM VD-FR-JU

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N99 Réf.Réseaux FO+RCOM F1 — fourniture et mise en œuvre équipements de réseaux pour le RCOM VD-FR et RCOM JU-Jura BE.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Locaux techniques et centres d'entretien sur les routes nationales N01, N05, N09, N12, N16 situés dans les cantons de Vaud, Fribourg et Jura et la filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac pour les séances.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le lot RCOM du projet «réseaux FO+RCOM F1», inclus la livraison, le montage et la mise en service des composants réseaux (routeurs, Switchs, Firewalls etc) et du câblage universel sur une partie de l'unité territoriale UTII et UTIX de l'OFROU (cantons de Vaud, Fribourg, Jura et Jura Bernois), comprenant les locaux techniques des routes nationales N01, N05, N09, N12 et N16. Les réseaux ATM et IP actuels seront remplacés (migrés) et restructurés par un nouveau réseau basé sur la technologie IP-Ethernet avec backbone MPLS.

Le lot RCOM du projet réseaux FO+RCOM F1, comprendra environ:

- (*) routeurs MPLS du backbone: 22 pièces,
- (*) route-Reflectors: 2 pièces,
- (*) switches KNS L3: 74 pièces,
- (*) switches KNA L3: 2 pièces,
- (*) switches d'accès L2 :13 pièces,
- serveurs NMS: 4 pièces,
- AAA Server,
- NTP Server,
- firewalls :8 pièces,
- concentrateurs VPN: 4 pièces,
- Modems d'accès à Internet: 4 pièces
- 4000 m de câble S/FTP cat.7,
- 20 Patch-Panel 24 ports avec prises RJ-45 cat.6a,
- 240 prises 2xRJ-45 cat.6a,
- (*) Ce matériel doit être du même constructeur.

II.1.6. CPV code(s)

32430000 Wide area network

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Selon chiffre 4 du projet de contrat figurant dans les documents d'appel d'offre.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisse [CHF]. Selon chiffre 3 du projet de contrat figurant dans les documents d'appel d'offre.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat. Le transfert de prix unitaires dans des positions globales telles que les installations de chantier par exemple est strictement interdit. L'entrepreneur est tenu de remplir toutes les positions du devis descriptif; il écrira «néant» pour toutes les positions pour lesquelles il renonce formellement à indiquer un montant et à réclamer par la suite une rémunération pour la prestation en cause. Ceci doit être motivé dans le rapport technique.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple,
 - la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière,
 - la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre.
- Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans les documents d'appel d'offre.

Sous-traitance: admis. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

- capacité technique,
- capacité économique et financière,
- personnes-clés.

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le

dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1 Capacité technique

Q1.1 Référence de l'entreprise (partie réseau de communication MPLS): le soumissionnaire doit disposer au minimum d'un objet de référence d'un projet de complexité comparable dans le domaine des réseaux de communication MPLS. En sus du descriptif, il sera indiqué les dates, le montant des travaux et le nom du Maître d'ouvrage. Pour des travaux réalisés en consortium, l'entreprise indique la nature des tâches réalisées par ses soins et la part en pourcentage de ses prestations, sur l'ensemble des travaux. Le soumissionnaire indique les travaux en référence réalisés en sous-traitance. Ces informations doivent être insérées dans le document cahier d'offre Q1.1.

L'objet de référence doit être terminé. Pour que le projet soit de complexité comparable il doit comporter les critères suivant:

- réseau de communication MPLS (WAN d'envergure national type Carrier Ethernet),
- Quality of Service (QoS) pour prioriser les flux vidéo
- multicast,
- avec migration de réseau réussie,

Q1.2 Sous-traitance: ce critère est à renseigner dans la pièce cahier d'offre.

Q2 Capacité économique et financière.

Q2.1 Le chiffre d'affaires: le chiffre d'affaires annuel (CA) doit être supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2 Déclaration volontaire du soumissionnaire: principes énoncés dans la loi fédérale sur les marchés publics (LMP; RS 172.056.1) et son ordonnance (OMP; RS 172.056.11).

Q2.3 Extrait(s) du registre du commerce: Extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (datant de moins de 3 mois par rapport au délai de remise de l'offre).

Q2.4 Preuves à fournir par le soumissionnaire: attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

- extraits du registre des poursuites (plus récents que 3 mois par rapport au délai de dépôt de l'offre),
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC,
- justifications des paiements actuels pour la LPP,
- attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

Q3 Personne-clé

Q3.1 Référence de l'Ingénieur spécialiste en réseaux informatiques relatives à 1 projet de complexité comparable indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés et l'interlocuteur (Maître d'ouvrage) autorisé à fournir des renseignements.

L'ingénieur spécialiste doit être certifié par le fabricant des équipements réseaux fournis au niveau provider. Le niveau de certification doit au minimum comprendre:

- concept architecte réseau de type WAN,
- programmation et mise en service de Routeurs MPLS pour le backbone et Switches distribution L3,
- confirmation, validation, réglage fin et diagnostics des réseaux WAN,
- comprend les interactions des différents composants du réseau,
- transpose les besoins fonctionnels en configuration spécifiques des équipements réseaux,

Pour que le projet soit de complexité comparable il doit comporter des critères suivants (cumulatifs):

- réseau de communication type WAN — MPLS,
- transmissions IP-Gigabit sur fibres optiques,

— migration de réseau réussie.

Q3.2 Disponibilité de la personne clé et des 2 experts: preuve que la disponibilité de la personne clé et des experts est plus grande que la disponibilité nécessaire pendant la durée du projet. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de la société et des autres projets.

Q3.3: CV et exigences linguistiques

La personne clé devra avoir au moins le niveau de maîtrise du français suivant: B2

Le niveau cité ci-dessus relève du Cadre européen commun de référence pour les langues éditées par le Conseil de l'Europe.

Le soumissionnaire devra remplir les tableaux «exigences linguistiques» des documents de l'offre et joindre au CV tout certificat du niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints par la personne-clé.

CV et attestations de la personne clé.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N99.99 090169

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4.

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite des lieux: aucune visite des lieux n'est prévue.
2. Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés.
3. Ouverture des offres L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres.
4. Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication.
5. Obtention des pièces du dossier: les pièces peuvent être consultées exclusivement sur Simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (2.9.2015).
6. Réserve Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits.
7. Le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen.
8. En vertu de l'art. 13 al 1 let h OMP et de l'art. XV let d AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, selon la procédure gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci.
9. Exclusion, préimplication Les entreprises IM Maggia Engineering SA et Boess + Partner SA (BAMO), sont exclu(s) de la présente procédure du fait de leur participation à la rédaction de l'appel d'offres.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / remarques: — en tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: dossier complet sur support papier (2 exemplaires) et numérique sur 2 clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention «ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». En cas d'«envoi postal (au moins en courrier A), le timbre postal ou le code barres de l'office de la poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté (l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un timbre postal). En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac, au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00 — 12:00 et 13:30 — 17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a remis son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes.

Publication de référence nationale: Simap de la 10.07.2015 ,doc. 875137

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 07.08.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.7.2015